

1. Identification**Identificateur de produit****Identité du produit**

Hyper+Ion® 1090 (CHE-6014S)

Autres moyens d'identification;

Nest pas applicable

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Traitements municipaux et industriels de l'eau et des eaux usées pour l'élimination de la turbidité, de la couleur, des solides en suspension et du phosphore. Compactage des boues et réduction du volume. Traitement de la lagune. Clarification des eaux usées huileuses et flottation de l'air dissous. Rupture d'émulsion. Contrôle du pas de la machine à papier. Aide à la rétention et au drainage, contrôle du pas et agent de liaison de taille neutre pour les machines à papier fonctionnant dans la plage de pH de 6,0 à 7,8. Le point d'application de la machine à papier est essentiel pour obtenir un avantage maximal. Ce produit peut-être utilisé sur des machines à fourdrinier et à cylindres, ainsi que sur des formeuses à fil jumeaux. Il est efficace pour une variété de qualités de papier et de carton. **Restrictions d'utilisation :** Inconnu

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Nom de la société**

Chemtrade Logistics Inc. (Canada)
155 Gordon Baker Road Suite 300
Toronto, Ontario M2H 3N5
416-496-5856

Chemtrade Logistics Inc. (US)
90 East Halsey Road, Suite 200
Parsippany, NJ 07054
(800) 228- 8558

Secours**Téléphone No**

Numéro de Chemtrade en cas d'urgence : (866) 416-4404 (États-Unis et Canada)
CHEMTREC +1-800-424-9300
Pour une urgence chimique, un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident, appeler CHEMTREC - jour et nuit

Service clientèle:

Pour des renseignements sur la FDS: (416) 496-5856
www.chemtradelogistics.com

2. Identification des dangers du produit

Classification de la substance ou du mélange

Corrosion du métal; H290 Peut-être corrosif pour les métaux.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1: H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Éléments d'étiquetage



Danger

H290 Peut-être corrosif pour les métaux.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

[Prévention] :

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P280 Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

[Réponse] :

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

[Stockage] :

P406 Conserver dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante.

[Disposition] :

Pas de déclarations d'élimination

Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

Ne contient pas de composant(s) répondant à une « définition » de substance perfluoroalkylée et polyfluoroalkylée (PFAS) selon la liste des substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Aluminum Chloride, basic Numéro CAS: 1327-41-9 Synonymes : Aucune information disponible	30 - 60	Corrosion du métal; H290 Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1; H318	Pas de données disponibles.-

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.

*PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.

Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact de composition sont retenus en tant que secret commercial au sens de la norme de communication des dangers de l'OSHA [29 CFR 1910.1200].

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Généralités	En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Yeux	Irriguer abondamment avec de l'eau propre pendant au moins 30 minutes, en tenant les paupières écartées et consulter un médecin. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
Peau	Enlevez les vêtements contaminés. Lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utilisez un nettoyant pour la peau reconnu. Tremper la zone touchée avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.
Ingestion	En cas d'ingestion, obtenez des soins médicaux immédiats. Restez au repos. Ne pas provoquer de vomissements.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé	Provoque de graves dommages aux yeux. Effets aigus sur la santé : la substance provoque de graves dommages aux yeux. OEIL : Le contact cause de graves dommages aux yeux. Provoque des dommages permanents à la cornée, iris, ou conjonctive avec rougeur, douleur, gonflement, vision floue, et des brûlures graves (Immédiat). Aucun effet retardé du contact
---------------	---

visuel n'est prévu. Aucun effet chronique du contact visuel n'est connu.

PEAU : Peut causer une irritation. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, de la douleur et de l'irritation. (Immédiat). Aucun effet retardé du contact cutané n'est prévu. Aucun effet chronique du contact avec la peau n'est connu.

INHALATION : Peut-être corrosif pour les voies respiratoires. Une exposition prolongée peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. (Immédiat). Peut causer un œdème pulmonaire retardé. Aucun effet chronique de l'inhalation n'est connu.

INGESTION : L'ingestion peut causer des effets indésirables. Aucun effet chronique de l'ingestion n'est connu.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial : En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Yeux

Provoque des lésions oculaires graves.

Effets chroniques

Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction**

Moyen d'extinction recommandés : Pulvérisation d'eau, produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau ou un gros jet d'eau. L'utilisation d'un gros jet d'eau peut propager le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne doivent pas être fabriqués.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conseils aux pompiers

Comme pour tous les incendies, portez une pression positive, un appareil respiratoire autonome (APRA) avec une pièce complète et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Portez des APRA pendant le nettoyage immédiatement après l'incendie. Ne pas fuméesr.

Risque d'incendie : Le produit n'est pas considéré comme inflammable, mais peut brûler à des températures plus élevées.

Risque d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Réactivité : Corrosif pour l'acier et l'aluminium. Le contact avec les métaux peut évoluer en hydrogène gazeux inflammable. **Instructions de lutte contre les incendies** : N'entrez pas dans la zone d'incendie sans équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire. Utilisez de l'eau pulvérisée ou

du brouillard pour refroidir les contenants exposés. **Faites preuve de prudence lorsque vous combattez un incendie chimique.** Dans des conditions d'incendie, des émanations dangereuses seront présentes.

Les réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

Produits de combustion dangereux : Chlorure d'hydrogène, oxyde d'aluminium.

Autres renseignements : Ne laissez pas le ruissellement de la lutte contre les incendies pénétrer dans les drains ou les cours d'eau.

Guide ERG N° 154

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne touchez pas ou ne marchez pas à travers les matériaux déversés. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Fournir une ventilation adéquate. Portez un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Voir la section 8. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Éviter la libération dans l'environnement.

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection personnelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

À son arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide d'un personnel qualifié dès que les conditions le permettent.

Aérer la zone.

Méthodes de nettoyage : Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Transférer les matières déversées dans un conteneur approprié pour les éliminer. Contactez les autorités compétentes après un déversement.

Pour l'isolation : Confiner tout déversement avec des digues ou des absorbants pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau. Comme mesure de précaution immédiate, isoler la zone de déversement ou de fuite dans toutes les directions. Ventiler la zone.

Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les conteneurs avec précaution pour éviter les dommages et les déversements.

Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Gardez le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et frais. Tenir/stocker à l'écart des températures extrêmement élevées ou basses et des matériaux incompatibles. Conserver dans un contenant d'origine ou un contenant corrosif résistant et/ou doublé.

Se conformer à la réglementation applicable.

Matières incompatibles : Métal. Acides forts, bases fortes, oxydants forts.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Traitements municipal et industriel de l'eau et des eaux usées pour l'élimination de la turbidité, de la couleur, des solides en suspension et du phosphore. Compactage des boues et réduction du volume.

Traitements de la lagune. Clarification des eaux usées huileuses et flottation de l'air dissous. Rupture d'émulsion. Contrôle du pas de la machine à papier. Aide à la rétention et au drainage, contrôle du pas et agent de liaison de taille neutre pour les machines à papier fonctionnant dans la plage de pH de 6,0 à 7,8. Le point d'application de la machine à papier est essentiel pour obtenir un avantage maximal. Ce produit peut-être utilisé sur des machines à fourdrinier et à cylindres, ainsi que sur des formeurs à fil jumeaux. Il est efficace pour une variété de qualités de papier et de carton. **Restrictions d'utilisation :** Inconnu

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
1327-41-9	Aluminum Chloride, basic	ACGIH	Aucune limite établie
		OSHA	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie

		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie

Contrôles de l'exposition
Respiratoire

Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère déficiente en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, portez une protection respiratoire approuvée.

Yeux

Lunettes de sécurité chimique et écran facial.

Peau

Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques. Évitez le contact avec la peau. Portez des gants de protection. Portez des vêtements de protection appropriés.

Matériaux pour vêtements de protection: Matériaux et tissus résistants aux produits chimiques.

Contrôles d'ingénierie

Contrôles de l'exposition Contrôles techniques appropriés : Des fontaines d'urgence pour les douches oculaires et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. S'assurer que toutes les réglementations nationales et locales sont respectées.

Autres pratiques de travail

Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Gants chimiquement compatibles, vêtements de protection, lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques et écran facial. En cas de ventilation insuffisante : porter une protection respiratoire.

En cas de rupture de ligne et lorsqu'il y a un risque d'exposition plus élevé, des vêtements de protection supplémentaires peuvent être nécessaires. Une évaluation des dangers de l'EPI propre au site est recommandée et devrait être examinée pour toute exigence supplémentaire qui pourrait être nécessaire pour des tâches spécifiques.

Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas

de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. L'avez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	Incolore
Odeur	pas d'odeur
Seuil olfactif	Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation (°C)	<-10 °C (14°F)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Nest pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité : Aucune information disponible Limite supérieure d'explosivité: Aucune information disponible
Point d'éclair	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation (°C)	Aucune information disponible
Température de dégradation (°C)	Aucune information disponible
pH	2.5 - 4.0
Viscosité (cSt)	Aucune information disponible
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble dans l'eau.
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Tension de vapeur (Pa)	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Vitesse d'évaporation (Ether =1)	Aucune information disponible

Gravité spécifique

1.30 - 1.36

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

Section 10. Stabilité et réactivité
Réactivité

Corrosif pour les métaux. Le contact avec les métaux peut évoluer en hydrogène gazeux inflammable.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage (voir rubrique 7).

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Lumière directe du soleil, températures extrêmement élevées ou basses et matériaux incompatibles.

Matières incompatibles

Métal. Acides forts, bases fortes, oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne doivent pas être fabriqués.

Section 11. Informations toxicologiques
Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Estimations de la toxicité aiguë du produit	NA	NA	NA	NA	NA

Ingédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Aluminum Chloride, basic - (1327-41-9)	>2,000.00, Rat - Catégorie: 5	>2,000.00, Rat - Catégorie: 5	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Données sur la Cancérogénicité

N° CAS	Ingédient	La source	Valeur		
1327-41-9	Aluminum Chloride, basic	CIRC	No		
		ACGIH	Aucune limite établie		

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	1	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles :

Toutes les voies d'entrée possibles.

Symptômes et effets, aigus et différés :

Provoque de graves dommages aux yeux.

Effets aigus sur la santé : la substance provoque de graves dommages aux yeux.

OEIL : Le contact cause de graves dommages aux yeux. Provoque des dommages permanents à la cornée, iris, ou conjonctive avec rougeur, douleur, gonflement, vision floue, et des brûlures graves (Immédiat).

Aucun effet retardé du contact visuel n'est prévu. Aucun effet chronique du contact visuel n'est connu.

PEAU : Peut causer une irritation. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, de la douleur et de l'irritation. (Immédiat). Aucun effet retardé du contact cutané n'est prévu. Aucun effet chronique du contact avec la peau n'est connu.

INHALATION : Peut-être corrosif pour les voies respiratoires. Une exposition prolongée peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. (Immédiat). Peut causer un œdème pulmonaire retardé.

Aucun effet chronique de l'inhalation n'est connu.

INGESTION : L'ingestion peut causer des effets indésirables. Aucun effet chronique de l'ingestion n'est connu.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

: En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Yeux Provoque des lésions oculaires graves.

Effets chroniques Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation

Section 12. Informations écologiques**Toxicité**

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Aluminum Chloride, basic - (1327-41-9)	86.00, Danio rerio	201.00, Daphnia magna	14.00, Pseudokirchnerella subcapitata

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13. Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, fédérales, provinciales, territoriales et internationales.

Écologie - Déchets : Évitez les rejets dans l'environnement. Ce matériau est dangereux pour le milieu aquatique. Tenir à l'écart des égouts et des cours d'eau.

Informations Supplémentaires : Le contenant peut rester dangereux lorsqu'il est vide. Continuez à observer toutes les précautions.

Section 14. Informations relatives au transport

DOT (Domestic Surface Transportation) : Ce produit est exempté de la réglementation HM lorsqu'il est transporté conformément à 49CFR 173.154 (d).

Matériaux corrosifs pour l'aluminium ou l'acier seulement. À l'saufion d'une substance dangereuse, d'un déchet dangereux ou d'un polluant marin, une matière classée dans la classe 8 du groupe d'emballage III, uniquement en raison de son effet corrosif.

- (1) Sur l'aluminium n'est soumis à aucune autre exigence du présent sous-chapitre lorsqu'il est transporté par véhicule automobile ou wagon dans un emballage construit de matériaux qui ne réagiront pas dangereusement avec le matériau corrosif ou qui ne seront pas dégradés par celui-ci ; ou
- (2) Sur l'acier n'est soumis à aucune autre exigence du présent sous-chapitre lorsqu'il est transporté par un véhicule automobile ou un wagon dans un emballage en vrac construit de matériaux qui ne réagiront pas dangereusement avec la matière corrosive ou ne seront pas dégradés par celle-ci.



Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

DOT (transport terrestre national)

Numéro ONU	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
Nom d'expédition des Nations unies	UN3264,Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (contains polyaluminum hydroxychloride),8,III
Classe(s) de danger pour le transport	8
Sous-classe	Non applicable
Groupe d'emballage	III

TMD (transport terrestre national)

Numéro ONU	UN3264
Nom d'expédition des Nations unies	Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (contains polyaluminum hydroxychloride)
Classe(s) de danger pour le transport	8
Sous-classe	Non applicable
Groupe d'emballage	III

IMO / IMDG (transport maritime)

Numéro ONU	UN3264
-------------------	--------

Nom d'expédition des Nations unies	Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (contains polyaluminum hydroxychloride)
Classe(s) de danger pour le transport	8
Sous-classe	Non applicable
Groupe d'emballage	III

ICAO/IATA	
Numéro ONU	UN3264
Nom d'expédition des Nations unies	Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (contains polyaluminum hydroxychloride)
Classe(s) de danger pour le transport	8
Sous-classe	Non applicable
Groupe d'emballage	III

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

Section 15. Informations réglementaires

Résumé sur les réglementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.

Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA): Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

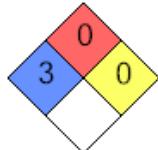
Classement NFPA

Santé (bleu) :3

Feu (rouge) :0

Réactivité (jaune) :0

Spécial (blanc) :--


Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA):

Aluminum Chloride, basic (Présent)
eau

CERCLA Produits chimiques et quantités à signaler :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

Aluminum Chloride, basic
eau

Liste extérieure des substances (LES) :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Substances carcinogènes :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines de croissance :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Proposition 65 Étiquette de Danger:

This product contains no chemicals known to the State of California to cause cancer and birth defects or other reproductive harm.

Nom du produit chimique (Numéro CAS)	US TSCA	Australia AICS	Korea ECL	EU EINECS	EU ELINCS	EU SVHC	EN NLP	Mexico INSQ
Aluminum Chloride, basic (1327-41-9)	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui

Nom du produit chimique (Numéro CAS)	China IECSC	Japan ENCS	Japan ISHL	Japan PDSCL	Japan PRTR 1	Japan PRTR 2	Philippines PICCS	New Zealand NZIOC
Aluminum Chloride, basic (1327-41-9)	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui

Section 16. Autres informations

Date de révision de la fiche signalétique 09/25/2025

Numéro de fiche signalétique 4.1

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H290 Peut-être corrosif pour les métaux.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Avertissement : Les informations présentées ici sont fournies à titre de guide à ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être utilisées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final décide de la pertinence des procédures de sécurité utilisées lors de l'utilisation de ce produit.